

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 juillet 2025

### Transformer le territoire en réorientant l'économie : Bilan d'une stratégie d'économie à impact

Il y a cinq ans, la Métropole de Lyon a fait le choix d'un changement profond de cap en matière de développement économique, dans le cadre de ses compétences. La stratégie économique portée depuis 2020 repose sur une ambition claire : **construire une économie à impact, au service de la transformation écologique, sociale et territoriale**, en appui des autres politiques publiques de la Métropole.

Ce repositionnement stratégique, articulé autour d'une **offre de services large et diversifiée**, poursuit plusieurs objectifs : soutenir les entreprises dans leur transformation, accompagner les filières dans l'évolution de leurs modèles économiques et faire de l'économie un levier de réponse aux besoins du territoire et de ses habitants.

Cette nouvelle orientation porte ses fruits :

**54 000** emplois nets créés depuis 2020

**3,9 M€** engagés entre 2021 et 2025

**+15 %** de créations  
d'entreprises

**267** entreprises bénéficiaires

**40 %** des investisseurs internationaux  
placent Lyon en tête des métropoles françaises  
les plus attractives (EY).

Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

**« L'engagement croissant des entreprises de notre territoire dans des démarches de transformation environnementale et sociale confirme la pertinence de notre stratégie économique à impact. En cinq ans, ce sont des centaines d'acteurs, de toutes tailles et tous secteurs, que nous avons soutenus pour bâtir une économie plus sobre, plus résiliente et plus juste. Ce mouvement collectif est essentiel pour répondre aux défis climatiques, renforcer la souveraineté productive de notre territoire et créer des emplois utiles, durables et locaux. »**

**Pour Emeline Baume, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'économie, l'emploi, au commerce, au numérique et à la commande publique :**

*« Notre responsabilité est d'accélérer la transformation des entreprises du territoire, en soutenant les modèles économiques qui respectent les limites planétaires et renforcent l'inclusion. Grâce à nos dispositifs financiers et à un accompagnement de proximité, ce sont déjà plusieurs centaines d'entreprises qui ont pu engager ou consolider leur transition écologique. C'est une trajectoire exigeante mais nécessaire, qui crée de la valeur durable, utile et partagée. »*

## 1. DE NOMBREUX MOYENS MOBILISÉS AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE DURABLE

La Métropole de Lyon s'est tout d'abord munie d'outils pour orienter son action, à l'image de l'[Observatoire métropolitain de l'économie à impact](#), outil d'analyse stratégique pour suivre la contribution des entreprises aux enjeux sociaux, environnementaux et territoriaux, et identifier des priorités d'actions.

La Métropole de Lyon a également activé l'ensemble de ses leviers afin de réaliser sa feuille de route : soutien aux projets innovants, soutien aux entreprises dans leur adaptation aux enjeux écologiques, économiques et sociaux, orientation de la commande publique, accès facilité à la recherche et renforcement de l'investissement public.

Cette mobilisation s'est traduite par une offre d'accompagnement à la fois financière et technique, structurée autour de plusieurs dispositifs complémentaires :

- **155 dossiers d'investissement**, pour un total de **2,88 millions d'euros engagés**, ont été soutenus via :
  - **L'appel à projets Transition écologique des entreprises (TEE)**, destiné à appuyer des investissements productifs favorisant la réduction de l'impact environnemental (équipements plus sobres en énergie, réduction des déchets, amélioration des process industriels, etc.) ; En 2024, **20 entreprises ont été accompagnées**, pour un total de **608 000 euros de financements engagés**.
  - **Le dispositif Lyon Éco Énergie+ (LEE+)**, ciblant notamment les commerces, artisans et petites entreprises pour financer des projets d'éco-investissement à plus petite échelle (rénovation énergétique, équipements performants, etc.).
- **150 dossiers de fonctionnement**, pour **1,1 million d'euros engagés**, ont permis d'accompagner des entreprises dans la structuration de leur démarche de transformation à travers :
  - **L'appel à projets Transformation durable des entreprises**, soutenant la réalisation de **bilans carbone, analyses de cycle de vie** ou encore **l'engagement vers la qualité de société à mission ou la mise en place de politiques d'achats responsables** ;
  - **L'appel à projets Prévention des déchets**, coconstruit avec la direction des déchets et le **Fonds pour l'innovation sociale**, visant à réduire à la source les déchets générés par les activités économiques, via l'écoconception ou le réemploi.

En parallèle, **des actions d'accompagnement sans financement direct** ont été mises en œuvre au bénéfice de **151 entreprises**, grâce à des outils de diagnostic et d'animation tels que :

- Les **diagnostics LEE**, pour identifier les marges de progression énergétique et environnementale ;
- Le programme **Les Boucles**, axé sur l'économie circulaire et la mutualisation entre entreprises locales ;
- Le dispositif **Pivot Circulaire**, accompagnant des structures dans la transition vers des modèles circulaires et résilients. La **promotion 2024-2025 rassemble huit entreprises** (Fonderie Pradel, Nexans, Jelty, Citeos, SML, Rostaing, Groupe Atlantic, CMS Industrie), accompagnées à travers un cycle d'ateliers collectifs et individuels.

Enfin, **150 entreprises industrielles** se sont engagées dans le **Manifeste pour une industrie qui se transforme et préserve l'environnement**, une dynamique collective initiée par la Métropole pour fédérer les acteurs industriels autour d'objectifs communs de durabilité.

- ➔ Cette diversité d'outils permet d'agir à chaque étape du développement des entreprises : depuis les premières réflexions stratégiques jusqu'à la mise en œuvre concrète d'investissements structurants.

Ce soutien s'est révélé déterminant pour impulser ou accélérer des projets à fort impact. Qu'il s'agisse de petits commerces via LEE+, de PME ou d'ETI industrielles en quête d'un modèle économique plus sobre, les dispositifs de la Métropole ont permis de concrétiser des investissements souvent retardés ou revus à la baisse sans cette aide publique.

**Retrouvez ICI le guide pratique des dispositifs d'accompagnement à la transition écologiques**

Dans la continuité de sa stratégie économique à impact, la Métropole de Lyon a fait le choix d'un engagement fort en faveur de la **relocalisation de l'outils productif, de la transformation industrielle et du développement d'une production plus sobre et résiliente**. Parmi les dispositifs les plus structurants, le Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain illustre pleinement cette dynamique.

**2. FONDS D'AMORÇAGE INDUSTRIEL MÉTROPOLITAIN : UN BILAN POSITIF POUR UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT À IMPACT**

Lancé début 2022 à l'initiative des Métropoles de Lyon et Saint-Étienne, avec le soutien de l'État et de France 2030, le **Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain (FAIM)** affiche des résultats très encourageants.

Grâce à la mobilisation de nombreux souscripteurs publics, parmi lesquels l'**État dans le cadre du programme France 2030, opéré par la Banque des Territoires** et privés, ce fonds d'amorçage industriel métropolitain est actuellement doté de 70 millions d'euros.

Géré par l'équipe lyonnaise de la société de gestion **Demeter Investment Managers**, le FAIM vise à soutenir des projets industriels porteurs d'impact territorial sur le volet environnemental et/ou social.

À ce jour, **13 entreprises industrielles à impact ont bénéficié de cet appui**, permettant de générer **146 emplois directs** sur le territoire et de renforcer un tissu productif plus durable et innovant.

Tous les projets sont évalués selon une grille d'impact rigoureuse, incluant la création d'emplois de qualité, l'inclusion sociale, la transition environnementale, et le partage de la valeur.

Le FAIM s'inscrit dans la stratégie portée par la Métropole de Lyon visant à **reconnecter l'industrie aux citoyens** : donner à voir son évolution, ses impacts et ses opportunités, favoriser la médiation avec les habitants et promouvoir les métiers industriels pour encourager l'emploi local.

Cette orientation se traduit par une **forte acceptabilité citoyenne**, bien supérieure à celle généralement observée pour l'industrie :

- **93 % des habitants** comprennent les activités des entreprises soutenues (vs 58 % pour l'industrie en général),
- **76 %** perçoivent un **impact positif environnemental ou social** de leurs activités (vs 53 %),
- **68 %** se déclarent **favorables à leur implantation** près de chez eux (vs 48 %),
- et **70 %** des personnes interrogées déclarent qu'elles aimeraient **y travailler ou y voir un proche travailler**.

Alors que de nouveaux investissements sont en cours de finalisation, le fonds s'apprête à accueillir **de nouveaux investisseurs**, avec l'objectif d'atteindre une **taille cible de 100 millions d'euros et d'étendre la période d'investissement de deux années supplémentaires**.

**Contact presse :**

Marion Morel – [marion.morel@grandlyon.com](mailto:marion.morel@grandlyon.com) – 06 77 04 30 39